

Sila / Partenariat

Le directeur du Centre national du livre français annonce des pistes de collaboration avec l'Algérie

PAR NADIR KADI

Présent depuis mardi en Algérie dans le cadre de la 20^e édition du Salon international du livre (Sila), l'événement qui se poursuivra encore jusqu'au 7 novembre – et qui met en avant la France en tant que pays invité d'honneur –, Vincent Monadé, le président du Centre national du livre français (CNL), a annoncé lors d'une rencontre animée hier que les discussions qu'il avait eues la veille avec le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, ainsi qu'avec son homologue du CNL algérien, Hassan Bendif, avaient notamment porté sur trois pistes de coopération : la traduction, la formation des libraires, mais aussi l'aide aux maisons d'édition.

Rappelant qu'il dirige un établissement public chargé, dès sa création au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, de promouvoir le travail des écrivains, « avant qu'il évolue au fil des ans vers un soutien à l'ensemble de la chaîne du livre, c'est-à-dire les auteurs, les éditeurs, les libraires, les organisateurs de salon et les bibliothécaires » français ou étrangers, le CNL a en ce

sens signé, en décembre 2014, une convention de partenariat avec l'Algérie, et plus précisément avec le CNL algérien.

Ce partenariat, explique Vincent Monadé, « se précise aujourd'hui autour de trois engagements de projets qui seront programmés sur des durées différentes », la priorité devant cependant être donnée à « une formation de jeunes traducteurs algériens », à travers des cours de traduction de textes écrits en langue française vers la langue arabe, et qui devraient être dispensés durant une année à une douzaine de traducteurs, prochainement sélectionnés par les CNL français et algérien, « en coordination avec l'ambassade de France ».

Vincent Monadé, président du CNL, a, par ailleurs, indiqué à propos des projets de coopération qui ont été évoqués durant sa visite que le CNL – qui est, pour rappel, un établissement public financé en France par la taxation des éditeurs – avait proposé aux responsables algériens de faire « un diagnostic des librairies algériennes », et ce, avant de définir la nature du soutien et des formations qui pourraient être

apportés. « Doit-on orienter les formations vers les vendeurs, les chefs de rayons ou les patrons de magasins ? Elles pourraient en tout cas être dispensées par des libraires français en exercice, ou tout juste retraités », a-t-il déclaré.

Quant au dernier projet annoncé hier, et qui devrait durer également près d'une année, il s'agira, est-il expliqué, d'associer une quinzaine d'éditeurs algériens au marché du livre français avec une volonté de créer un « courant économique entre les deux rives ».

« Nous comptons dans ce cadre mettre en relation, dans un programme de "compagnonnage", des éditeurs algériens avec des éditeurs ou des vendeurs et acheteurs de droits d'auteurs travaillant en France », explique M. Monadé, avant d'ajouter que l'objectif, en plus de permettre une diffusion plus aisée des ouvrages édités en France par les professionnels algériens, serait de « permettre que la littérature ou la bande dessinée algérienne soit découverte par les éditeurs français et, à terme, inciter ces mêmes éditeurs à acheter les droits et publier en France les auteurs algériens ».